



CONSEIL COMMUNAL
1175 LAVIGNY

Lavigny, le 21 septembre 2016

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du Conseil Communal du 21 septembre 2016

Objets : PREAVIS MUNICIPAUX

- N° 5/2016 : Demande d'autorisation générale de statuer
- N° 6/2016 : Demande d'autorisation générale de plaider
- N° 7/2016 : Demandes imprévisibles

L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

- Vu les préavis Municipaux N°5/2016, N°6/2016, N°7/2016
- Ouï le rapport de la Commission des finances
- Considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'accorder à la Municipalité pour la législature 2016-2021

LES AUTORISATIONS GÉNÉRALES

- a) De statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers, d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à concurrence de CHF 20'000.00 par cas, charges éventuelles comprises.
- b) De participer à la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi qu'à l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dans les limites financières fixées à CHF 20'000.00.
- c) De plaider.
- d) D'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles, à caractère urgent, jusqu'à concurrence de CHF 50'000.00 par cas.

CONSEIL COMMUNAL DE LAVIGNY

Le Président
P.-Y. RoCHAT



La secrétaire
L. Simone